



RÉUNION AD HOC

**WIPO/BP/GE/25 PROV.2
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 22 AVRIL 2025**

Réunion (virtuelle) ad hoc sur la question de la gestion du matériel biologique déposé auprès des autorités de dépôt internationales au terme de la période de conservation prescrite à la règle 9.1 du règlement d'exécution du Traité de Budapest

organisée par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Genève, 28 – 29 avril 2025

PROGRAMME PROVISOIRE

établi par le Bureau international de l'OMPI

Lundi 28 avril 2025 (heure de Genève)

9 h 30 – 10 h 00 Accès à la plateforme en ligne

10 h 00 – 10 h 10 Allocution de bienvenue :

Mme Lisa Jorgenson, vice-directrice générale, Secteur des brevets et de la technologie, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève

M. Szabolcs Farkas, vice-président de l'Assemblée de l'Union de Budapest

10 h 10 – 10 h 50 **Point 1 :** **Présentation du rapport compilant les réponses au questionnaire sur la gestion du matériel biologique déposé au terme de la période de conservation prescrite à la règle 9.1 du règlement d'exécution du Traité de Budapest**

Le Bureau international présentera les statistiques et le résumé des réponses au questionnaire transmises par les autorités de dépôt internationales.

Conférencière : Mme Isabelle Chauvet, juriste principale, Section du droit des brevets et des traités, Division du droit des brevets et de la technologie, Secteur des brevets et de la technologie, OMPI, Genève

10 h 50 – 11 h 50 **Point 2 :** **Pratiques et difficultés des autorités de dépôt internationales concernant la gestion du matériel biologique déposé au terme de la période de conservation prescrite**

Si les autorités de dépôt internationales ont adopté certaines pratiques pour gérer le matériel biologique déposé au terme de la période de conservation, la mise en œuvre de ces pratiques peut poser un certain nombre de difficultés. À partir de leur expérience en la matière, les autorités de dépôt internationales présenteront les difficultés qu'elles rencontrent dans la mise en œuvre de leurs pratiques.

Conférenciers : M. Adil Ennaji, responsable de la coopération internationale et des affaires juridiques, Belgian Coordinated Collections of Microorganisms (BCCM), Bruxelles

M. Xiangdong Chen, directeur, Centre chinois de cultures de référence (CCCR), Wuhan

Débat : Représentants des autorités de dépôt internationales

11 h 50 – 12 h 45 **Point 3 : Premier échange de vues**

Compte tenu des exposés présentés et des discussions tenues, les participants examineront les problèmes et la manière dont ils peuvent être résolus.

Débat : Tous les participants

12 h 45 – 13 h 00

Clôture de la première journée

Mardi 29 avril 2025 (heure de Genève)

10 h 00 – 10 h 45 **Point 4 : Politiques concernant la gestion par les autorités de dépôt internationales du matériel biologique déposé au terme de la période de conservation prescrite**

Ce point permettra aux offices de propriété intellectuelle de partager avec les autorités de dépôt internationales de leur territoire toute expérience ou politique concernant le traitement du matériel biologique déposé après la période de stockage.

Conférencière : Mme Bernadett Kormos, examinatrice de brevets, Section chimie et biotechnologie, Office hongrois de la propriété intellectuelle (HIPO), Budapest
Exposé : Gestion du matériel biologique déposé – les mesures récentes prises par l'HIPO

Débat : Représentants des offices de propriété intellectuelle/organisations régionales de brevets

10 h 45 – 11 h 30 **Point 5 : Deuxième échange de vues**

Débat : Tous les participants

11 h 30 – 12 h 30 **Point 6 : Voie à suivre**

12 h 30 – 12 h 45

Synthèse de la réunion ad hoc

12 h 45 – 13 h 00

Remarques de clôture

M. Andras Jokuti, directeur, Division du droit des brevets et de la technologie, OMPI, Genève

[Fin du document]